Image not found or type unknown

Droit d'un patron de boite de nuit

Par **yayax**, le **16/03/2008** à **17:57**

Bonjour j'aimerai savoir si un patron d'une boite de nuit à tous les droits quand il refuse l'entrée de son établissement? Est ce que je peux porter plainte contre lui sachant que je n'es jamais rien fait dans son établissement, juste être son ex.
Qu'est ce que je peux faire contre lui??

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés